



SSII et problème en intercontrat

Par **tyaj**, le **10/01/2017** à **13:39**

Bonjour à tous

Mon épouse est employée en CDI dans une SSII en tant que "technicienne hotline" sous la convention collective de la Syntec depuis 3 ans. Sa mission chez le client s'est terminée il ya une semaine. Elle se retrouve donc de fait en intercontrat.

Sa SSII lui a demandé de venir au siège afin de "donner un coup de main" elle a donc passé la journée à classer des CV, tâche assez éloignée de sa qualification.

Elle a donc demandé à avoir un ordre de mission écrit qui définissait les contours de sa nouvelle mission interne.

Le juriste présent a répondu que cela n'était pas obligatoire pour une mission interne. (ce qui, il me semble est totalement faux)

Sa direction lui a donc demande aujourd'hui de venir chaque jour au siège pour "répondre au téléphone" et chercher du travail.

A mon sens la mission qu'on lui impose n'entre pas du tout dans le cadre de ses qualifications, ça ressemble plus à du secrétariat.

De plus je ne saisis pas le concept de venir au siège pour chercher du travail.

Pourriez vous m'éclairer sur la légalité de leur démarche, et me conseiller sur les actions à prendre si besoin en est.

D'avance merci pour vos lumières

Cordialement.

Par **P.M.**, le **10/01/2017** à **13:53**

Bonjour,

En tout cas, la salariée peut refuser d'accomplir des tâches trop éloignées de sa qualification puisque l'employeur la transforme en commerciale pour se chercher une mission apparemment...

Je lui conseillerais de demander l'ordre de mission interne par écrit prouvable (lettre

recommandée avec AR ou à la rigueur mail) pour tenter d'obliger l'employeur à lui répondre sous la même forme...